

L'Adresse—M. Merrithew

L'an dernier, on n'a pas réussi à s'entendre sur 130 millions par an et la Colombie-Britannique a obtenu 11 millions de dollars en vertu d'un accord. Comme le ministre le sait, cette somme est inférieure à ce qu'on a dépensé pour les 38 emplois prévus aux termes de l'article 38 dans ma circonscription. Il est dramatique qu'on ne soit pas parvenu à conclure un accord plus satisfaisant. Je voudrais savoir quelle somme le ministre jugerait acceptable aux termes de l'accord avec la Colombie-Britannique. S'agit-il de 660 millions par an répartis entre Ottawa et Victoria, comme le propose l'Université de la Colombie-Britannique, ou de moins? Si le montant est inférieur, je voudrais savoir à quoi rime la promesse que les conservateurs ont faite pendant la campagne en proposant un programme quinquennal de sauvetage de 1.2 milliard à raison de 300 millions de crédits fédéraux chacune des cinq années. Je me propose de parler à mes électeurs des promesses conservatrices et de faire la comparaison avec ce que le ministre déclare à la Chambre.

Exception faite de cela, je constate avec plaisir que le parti ministériel a considéré plus sérieusement que le gouvernement libéral la nécessité d'établir un ministère des Forêts. C'est l'industrie la plus importante au Canada. Un Canadien sur dix œuvre dans cette industrie. Toutefois, depuis vingt ans, nous constatons que moins de 5 p. 100 des recettes fédérales perçues dans l'industrie forestière sont remis à ce secteur soit pour des pépinières, soit pour diverses autres activités sylvicoles. Sous le gouvernement conservateur de 1979, on avait encore trouvé le moyen de réduire ces dépenses. Je voudrais que le ministre en parle. De nombreux sylviculteurs professionnels au Canada s'en sont alarmés parce qu'ils ignoraient dans quelle voie les conservateurs se proposaient d'emprunter cette année-là. Le gouvernement du très honorable député de Yellowhead (M. Clark) a consacré plus de fonds aux projets forestiers à l'étranger qu'aux projets canadiens. Je voudrais savoir si le ministre entend continuer dans la même veine.

Enfin, si le premier ministre (M. Mulroney) entend créer un ministère des Forêts—mesure que le ministre et moi appuyons sans réserve, pourquoi détacher ce service du ministère de l'Environnement pour le faire relever du ministère de l'Agriculture? Je sais que cette initiative était censée indiquer aux sociétés forestières que les conservateurs seraient moins exigeants en ce qui concerne les applications de produits antiparasitaires et d'herbicides. Une des principales raisons pour laquelle les Forêts sont détachées du ministère de l'Environnement pour être confiées à celui de l'Agriculture est pour se débarrasser des écologistes qui s'intéressent particulièrement à la sécurité et à la santé et s'opposent à la pulvérisation de produits chimiques sur les forêts. Je voudrais que le ministre explique pourquoi les Forêts seront détachées du ministère de l'Environnement et relèveront de celui de l'Agriculture. Ne serait-il pas plus simple que ce service reste où il est en attendant le projet de loi créant le nouveau ministère? Une mesure de ce genre n'a été prise qu'une seule fois sous le gouvernement du très honorable John Diefenbaker en 1960. Pendant une très brève période, le Canada a eu un ministère des Forêts. Toutefois depuis 1966, le service des forêts ne cesse de perdre du personnel et des ressources financières et il a de moins en moins accès aux fonds affectés par le cabinet.

Le ministre pourrait-il nous donner des détails et nous dire ce qu'il considère comme un programme quinquennal de sauvetage raisonnable et réalisable? Nous savons que c'était dans

le manuel de campagne des conservateurs, mais nous ne savons pas ce qu'il en pense. Que peut espérer la Colombie-Britannique? Pendant la campagne électorale, on nous a promis 300 millions de dollars par année. Est-ce vrai ou est-ce faux? Quel est le niveau des dépenses que le ministre juge réaliste? S'agit-il de 5c. par dollar? Estime-t-il qu'il faudrait le porter à 20c., 30c. ou 50c.? Les Canadiens aimeraient bien savoir à quoi s'en tenir. Quand le ministre prévoit-il un ministère à part entière et une administration séparée? La plupart des Canadiens qui connaissent ce secteur sont en faveur d'une telle mesure.

M. Merrithew: Monsieur le Président, je suis heureux que le député ait fait connaître ses inquiétudes, comme l'ont fait les autres députés de la Colombie-Britannique, quel que soit leur parti. Le programme de notre parti ne visait pas deux mois ni même un an, mais bien la totalité de notre mandat de cinq ans. Il y a des choses faisables que le gouvernement fera parce qu'il s'intéresse à la foresterie. Le gouvernement dépensera de l'argent quand il en aura. Le fait que le premier ministre (M. Mulroney) et le parti aient jugé bon de constituer un ministère d'État chargé des Forêts est déjà une bonne indication de leur intérêt et cela prouve que le gouvernement s'intéresse à cette industrie qui est la plus importante au Canada. Au moins, le secteur se saura représenté au cabinet.

Quant au mandat qui m'a été confié, ainsi qu'au ministère d'État chargé des Forêts, disons que le premier ministre a fait ce qu'il a pu dans le cadre législatif actuel. Il n'existe aucune loi permettant de constituer un ministère distinct. Au cours des prochaines années, je suis persuadé que le gouvernement s'occupera des questions où il y aurait lieu d'intervenir; il mettra sur pied l'organisation capable de répondre au mieux aux désirs du secteur. Cela viendra en temps et lieu. En fait, la chose fait déjà l'objet d'un examen à l'heure actuelle.

L'idée du programme quinquennal de sauvetage en est une à laquelle je souscris sans réserve. J'ai servi pendant deux ans en qualité de ministre des forêts et de ministre des ressources naturelles du gouvernement du Nouveau-Brunswick, et six autres années en qualité de ministre du commerce et du développement. Durant tout ce temps, j'ai travaillé en étroite collaboration avec les entreprises du secteur des forêts. Je pense que les exploitants, le gouvernement fédéral, les travailleurs et tous les gouvernements provinciaux reconnaissent pour une fois qu'ils n'ont peut-être pas fait par le passé tout ce qu'ils auraient dû faire pour assurer la survie de l'industrie forestière à l'intention de nos enfants et de nos petits-enfants.

La volonté que nous avons exprimée à cet égard au cours de la campagne électorale et les mesures que nous entendons prendre maintenant augurent bien pour l'avenir. Réaliser cet objectif, si réaliste qu'il soit, n'ira pas sans mal. Nous avons hérité, et nous n'y sommes pour rien, d'une situation fiscale et financière absolument déplorable, c'est le moins que l'on puisse dire. Cependant, nous entendons mettre en œuvre de concert avec les provinces, les programmes nécessaires.

Depuis deux mois que je suis ministre, j'ai rencontré la majorité de mes homologues provinciaux et j'ai discuté avec eux des programmes qu'ils désirent. J'ai signé un accord avec le gouvernement de l'Alberta. En outre, la semaine dernière, j'ai signé un accord de 150 millions de dollars avec celui de l'Ontario. Au moyen de cet accord, nous tentons de satisfaire les objectifs et les besoins du secteur des forêts de l'Ontario. Ces objectifs et ces besoins varient d'une province à l'autre et